



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Plan de formations 2017

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre												
1	D		1	M		1	M		1	S		1	J		1	S		1	V		D		1	M		1	V							
2	L		2	J		2	J	exp	2	D		2	M		2	V		2	D		2	M		2	S		2	J		2	S			
3	M		3	V		3	V	ecr	3	L		3	M		3	S		3	L		3	J		3	D		3	V		3	D			
4	M		4	S		4	S		4	M		4	J	DS2	4	D		4	M	Cons.	4	V		4	L		4	S		4	L			
5	J		5	D		5	D		5	M	MAS2	5	V	DS2	5	L		5	M		5	S		5	M	J	DS1	5	D		5	M		
6	V		6	L		6	L		6	J	MAS2	6	S		6	M		6	J		6	D		6	M	V	DS1	6	L		6	M		
7	S		7	M		7	M		7	V	MAS2	7	D		7	M	RPS 1	7	V		7	L		7	J	S		7	M		7	J	DS2	
8	D		8	M		8	M		8	S		8	L		8	J		8	S		8	M		8	V	D		8	M	prat	8	V	DS2	
9	L		9	J	DS 1	9	J		9	D		9	M		9	V		9	D		9	M		9	S	L		9	J	De la	9	S		
10	M		10	V	DS 1	10	V		10	L		10	M		10	S		10	L		10	J		10	D	M		10	V	négo	10	D		
11	M		11	S		11	S		11	M		11	M	DP	11	D		11	M		11	V		11	L	M	MAS2	11	S		11	L		
12	J		12	D		12	D		12	M		12	V	DP	12	L		12	M		12	S		12	M	J	MAS2	12	D		12	M		
13	V		13	L		13	L		13	J		13	M		13	M		13	J		13	D		13	M	V	MAS2	13	L		13	M		
14	S		14	M		14	M	jurid	14	V		14	D		14	M	MAS1	14	V		14	L		14	J	RPS2	S		14	M		14	J	
15	D		15	M		15	M	1	15	S		15	L	CT	15	J	MAS1	15	S		15	M		15	V	RPS2	D		15	M		15	V	
16	L		16	J		16	J		16	D		16	M	S	16	V	MAS1	16	D		16	M		16	S	L		16	J	Dévol.	16	S		
17	M		17	V		17	V		17	L		17	M	CT	17	S		17	L		17	J		17	D	M		17	V		17	D		
18	M		18	S		18	S		18	M		18	J		18	D		18	M		18	V		18	L	M		18	S		18	L		
19	J		19	D		19	D		19	M		19	V		19	L		19	M		19	S		19	M	J		19	D		19	M		
20	V		20	L		20	L	elus	20	J		20	S		20	M	rupture	20	J		20	D		20	M	V		20	L		20	M		
21	S		21	M		21	M	CE	21	V		21	D		21	M	contrat	21	V		21	L		21	J	S		21	M		21	J		
22	D		22	M		22	M		22	S		22	L		22	J	travail	22	S		22	M		22	V	D		22	M	CT	22	V		
23	L		23	J		23	J		23	D		23	M		23	V		23	D		23	M		23	S	L		23	J	CT	23	S		
24	M		24	V		24	V		24	L		24	M		24	S		24	L		24	J		24	D	M		24	V		24	D		
25	M	MAS1	25	S		25	S		25	M		25	J		25	D		25	M		25	V		25	L	Les	M	25	S		25	L		
26	J	MAS1	26	D		26	D		26	M		26	V		26	L		26	M		26	S		26	M	congrés	J	26	D		26	M		
27	V	MAS1	27	L		27	L		27	J		27	S		27	M		27	J		27	D		27	M	V		27	L		27	M		
28	S		28	M		28	M		28	V		28	D		28	M		28	V		28	L		28	J	S		28	M		28	J		
29	D					29	M		29	S		29	L		29	J		29	S		29	M		29	V	D		29	M		29	V		
30	L	DP				30	J		30	D		30	M		30	V		30	D		30	M		30	S	L		30	J		30	S		
31	M	DP				31	V		31	M		31	L		31	M		31	L		31	J		31	M	M					31	D		



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Intitulé de la formation Public visé	Dates et lieux	OBJECTIFS DE CHANGEMENTS	OBJECTIFS DE FORMATIONS
<p>Mener l'action syndicale dans l'entreprise</p> <p><i>Formation de base des adhérents et surtout des nouveaux élus d'entreprises en 2 sessions de 3 jours chacune : C'est connaître les différents mandats des IRP</i></p>	<p>3 jours/session</p> <p>- <u>LILLE</u> : Session 1 : 25, 26 et 27 janvier Session 2 : 5, 6 et 7 avril</p> <p>- <u>LILLE</u> : Session 1 : 14, 15 et 16 juin Session 2 : 11, 12 et 13 octobre</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Elargir le public de nos formations syndicales CFDT.➤ Permettre aux adhérents de comprendre le fonctionnement de la CFDT afin qu'ils y trouvent leur place.➤ Développer l'action collective dans les entreprises à travers une approche globale des mandats. Eviter les phénomènes « d'institutionnalisation » des élus.➤ Doter d'outils les nouveaux adhérents pour favoriser l'émergence de projets d'actions faisant vivre les valeurs CFDT.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Comprendre l'action syndicale dans l'entreprise au travers des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) et des délégués syndicaux.• Découvrir la CFDT d'aujourd'hui à la lumière de son histoire.• Comprendre le rôle central de la section syndical pour que l'action syndicale produise des résultats.• Appréhender la conception du syndicalisme CFDT dans l'exercice de ses différents mandats• Définir des stratégies d'actions porteuses de résultats pour les salariés.



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

<p>Communication Ecrite et Orale (expression écrite et orale)</p> <p><i>tous les militants dans leurs différents mandats sont amenés à communiquer par l'écrit ou par l'oral, avec des interlocuteurs et des environnements différents.</i></p>	<p>Session 2 jours</p> <p>- <u>LILLE</u> 2 et 3 mars</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Permettre aux militants d'avoir une communication qui fait corps avec la réalité syndicale, les réalités de terrain, les attentes et les choix de l'organisation.➤ Développer ses compétences et sa créativité dans l'écrit.➤ Etre plus à l'aise dans la prise de parole.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Appréhender les mécanismes de la communication,• Connaître les facteurs et les conditions qui facilitent la communication,• Développer ses compétences et sa créativité• Savoir choisir son mode de communication• S'entraîner à la communication écrite et orale.
<p>Délégué du personnel</p> <p><i>(délégués du personnel, titulaires ou suppléants, et futurs délégués)</i></p>	<p>Session 2 jours</p> <p>- <u>LILLE</u> 30 et 31 janvier</p> <p>- <u>LILLE</u> 11 et 12 mai</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Clarifier et préciser le rôle des élus Appréhender les mécanismes de la communication➤ Définir les fonctions des DP➤ Améliorer la communication	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Se familiariser avec les textes, distinguer les usages, lois et conventions• Comment résoudre des problèmes, comment recueillir des informations, comment élaborer des revendications et défendre un objectif



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Formation économique des élus au Comité d'Entreprise

*les Elus titulaires au
Comité d'entreprise
seulement
(une convention est
établie entre le CE et
l'UTI)*

5 jours

- LILLE :
Du 20 au 24 mars

Pour le Syndicat

- Redonner une place centrale à la formation syndicale plutôt que le recours aux organismes privés
- Orienter les élus de CE dans un parcours de formation plus riche et plus cohérent.
- Développer les compétences d'analyse économique de nos élus
- Renforcer le lien entre les activités du CE et l'action syndicale

Pour le Stagiaire

- Connaître les prérogatives du comité d'entreprise
- Comprendre le fonctionnement économique de l'entreprise et le rôle du CE
- Apprendre à définir des stratégies d'actions porteuses de résultats pour les salariés
- Développer des pratiques syndicales CFDT adaptées aux missions du CE
- Développer des réflexes de partenariat avec les experts et de contact avec la CFDT
- Clarifier son rôle d'élu, acquérir un vocabulaire économique et se repérer dans les documents comptables pour être capable de dialoguer sur le champ économique.



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Délégué Syndical

2 modules de 2 jours

(Délégués syndicaux)

2 jours/session

- LILLE :

Session 1 : 9 et 10 février

Session 2 : 4 et 5 mai

Session 1 : 5 et 6 octobre

Session 2 : 7 et 8 décembre

Pour le Syndicat

- Développer et ou de renforcer le taux de représentativité de la CFDT au sein de son entreprise
- Favoriser l'émergence de projets collectifs d'entreprise en cohérence avec ceux de la CFDT et notamment avec les orientations de son syndicat, et de les porter
- Développer ses capacités de négociation
- Etre en capacité d'organiser le fonctionnement de la section syndicale d'entreprise et d'assumer les différentes missions qui sont attendues de lui.
- Développer son implication dans la vie de la CFDT
- Renforcer les liens entre sa Section Syndicale d'Entreprise et la CFDT notamment avec son syndicat.

Pour le Stagiaire

- Permettre au Délégué Syndical CFDT de repérer ses missions au sein de la section syndicale en lien avec son syndicat
- Renforcer le sentiment d'appartenance du DS au sein de la CFDT tant en matière d'Histoire de Valeurs que de fonctionnement.
- se familiariser avec les textes réglementant la désignation du DS en lien avec la représentativité et apprendre à les utiliser.
- Intégrer les missions du DS en termes d'animation de coordination, de développement, de communication et de liaison avec les structures CFDT pour garantir un travail collectif dans la section syndicale.
- Repérer et intégrer les éléments essentiels et nécessaires à l'organisation et la gestion des élections professionnelles dans l'entreprise en respectant le lien avec le syndicat
- Repérer l'importance de négocier un projet syndical de SSE en cohérence avec les orientations CFDT.
- confirmer son mandat de délégué syndical CFDT.



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

<p>Pratique de la négociation</p> <p><i>(délégués syndicaux et tous militants souhaitant parfaire ses compétences en matière de négociation)</i></p>	<p>Session 3 jours</p> <p>LILLE</p> <p>8, 9 et 10 octobre <i>(attention, les dates pourraient être modifiées)</i></p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Donner aux militants des sections des moyens de mener une négociation en lien avec le syndicat.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les bases théoriques de la négociation ;• Définir le cadre juridique de la formation ;• Identifier les phases essentielles de la négociation ;• Repérer les éléments essentiels du déroulement de la négociation ;• Identifier les phases essentielles de la négociation ;• Mettre en pratique les éléments théoriques de la négociation ;
<p><u>Les ruptures du Contrat de travail</u></p> <p><i>(Adhérents, militants, élus s'investissant ou voulant s'investir dans le syndicat)</i></p>	<p>- LILLE :</p> <p>20, 21 et 22 juin</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Elargir et développer un réseau de personnes ressources en matière juridique.➤ Avoir des militants à l'aise dans l'action juridique au sein des entreprises ainsi que lors de permanences.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Développer les compétences et l'efficacité des militants dans la prise en charge des dossiers collectifs au sein de leur entreprise et lors d'entretiens préalables en s'appuyant sur la pratique juridique (les clauses du contrat de travail)



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Initiation Juridique

*(Adhérents, militants,
nouveaux élus)*

- **LILLE :**

14, 15 et 16 mars

Pour le Syndicat

- Elargir et développer un réseau de personnes ressources en matière juridique.
- Avoir des militants acteurs dans l'action juridique.

Pour le Stagiaire

- Identifier les bases théoriques indispensable pour la prise en charge d'une question juridique (différence entre juridique et judiciaire, les différentes sources du droit, les grands principes du contrat de travail, distinction droit privé/droit public, l'organisation juridictionnelle française).
- Améliorer ses pratiques syndicales dans la gestion d'une question juridique (accès à la réglementation, méthode de recherche d'informations, les acteurs de l'action juridique dans la CFDT et leur rôle).



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

<p>Défenseur Prud'homal</p> <p><i>exclusivement réservé aux militants impliqués dans le juridique en vue d'intégrer le réseau des défenseurs !</i></p>	<p>- LILLE :</p> <p>Pas de date retenue (A planifier avec les stagiaires)</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Elargir et développer un réseau de défenseurs juridiques.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître le déroulement d'un dossier juridique.• Savoir rédiger des conclusions.• Capable de plaider un dossier.
<p>Les Congés</p> <p><i>(Délégués syndicaux, élus DP, élus CE)</i></p>	<p>- LILLE :</p> <p>25, 26 et 27 septembre</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Congés payés, jours fériés, congés pour évènements, congés syndicaux... nombreuses sont les demandes en termes de congés, le syndicat aura des militants efficaces sur la question	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Approfondir ses connaissances sur les différents congés et la mise en pratique• Pour répondre aux questions des adhérents et des salariés concernant les congés, le calcul des indemnités...



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Formation CHS-CT

Nouveaux Elus CHS-CT
(Ou n'ayant pas fait de formation depuis 4 ans)

3 jours congés CHSCT .

(une convention est établie entre l'employeur et l'UTI)

Session 3 jours

- **LILLE :**
Du 17 au 19 mai

Du 22 au 24 novembre

Pour le Syndicat

- Intervenir syndicalement sur la santé au travail

Pour le Stagiaire

- Avoir une vue élargie du champ d'intervention sur l'Hygiène, la Sécurité et les Conditions de Travail.
- Réaliser une fiche synthétique des textes légaux du CHS-CT.
- Repérer le rôle et les missions du Secrétaire du CHS-CT.
- Comprendre le fonctionnement de l'entreprise et des différents acteurs.
- Comprendre la différence entre travail prescrit et travail réel.
- Découvrir les différentes méthodes et outils d'enquête et d'analyse.
- Réaliser la carte des Conditions de Travail.
- Repérer le contenu du PAPRI Pact.
- Acquérir une méthode pour faire des priorités en CHS-CT.



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Agir sur le travail contre les Risques Psychosociaux <i>Action destinée à des collectifs de sections (de 2 à 4) comprenant de préférence 1 élu CE/DP, 1 DS, 1 CHSCT (secteur privé)</i>	- LILLE : Session 1 : 7, 8 et 9 juin Session 2 : 14 et 15 septembre + 1 jour bilan <i>(1 travail intersession sera demandé au collectif de section participant à la formation)</i>	Pour le Syndicat <ul style="list-style-type: none">➤ Un travail en lien étroit avec la section syndicale d'entreprise➤ Mettre en œuvre l'axe revendicatif conditions de travail et RPS➤ Suivre l'objectif final pour l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise concernée	Pour le collectif de section <ul style="list-style-type: none">• Définir les risques psychosociaux• Appréhender les conditions pour agir collectivement sur le travail• Faire un diagnostic des conditions de travail• Identifier les éléments, les obstacles pour ajuster son action au quotidien
Développement <i>Action destinée aux membres des sections syndicales</i>	Session 2 jours - LILLE : 16 et 17 novembre	Pour le Syndicat <p>Développer une dynamique syndicale à même de renforcer l'organisation Créer les conditions de mobilisation , d'impulsion d'une politique de développement/ syndicalisation</p>	Pour le collectif de section <p>Savoir organiser des pratiques collectives porteuses de développement en lien avec l'action revendicative et un syndicalisme de résultats Savoir aller à la rencontre des salariés et développer un syndicalisme de proximité</p>
Conseiller du salarié	Micro formation d'1 jour Lille : 4 juillet		

Rappel : une formation « préparer sa retraite » a lieu à l'URI les 16 et 17 novembre, 145 rue des stations (voir formations URI)